

Les finances de l'Église en Sarthe

« Que chacun donne comme il a décidé dans son cœur, sans regret et sans contrainte, **car Dieu aime celui qui donne joyeusement.** »

2^e lettre de Saint-Paul aux Corinthiens 9, 6-11

Finances de l'Église en Sarthe

Les dépenses du diocèse en 2015 :

Paroisses	1 783 000 €	29%
Activités pastorales diocésaines	3 287 000 €	54%
Formation	207 000 €	3%
Immobilier	858 000 €	14%
Total	6 135 000 €	

Les 5 principales ressources financières de l'Église

L'Église ne reçoit aucun financement, aucune subvention, ni de l'État ni du département, ni du Vatican.

Elle ne peut donc compter que sur la générosité des fidèles.

Mais comment l'Église reçoit-elle ses ressources ?

	Pour le diocèse
• La quête : une ressource vitale pour chaque paroisse, car elle couvre les frais de fonctionnement	862 000 €
• Les offrandes de messe : elles accompagnent une intention pour un défunt ou un malade, un anniversaire de mariage...	592 000 €
• Le casuel : le don des grands moments de la vie des catholiques. C'est la participation donnée par les fidèles lors d'un baptême, d'un mariage ou de funérailles.	780 000 €
• Le denier : c'est la principale ressource de l'Église. Elle permet d'assurer la formation des séminaristes, la rémunération des prêtres en activité et retraités et des laïcs salariés en charge d'une mission pastorale.	1 840 000 €
• Les legs : c'est la possibilité de transmettre son patrimoine à l'Église.	1 194 000 €
Total collecté en 2015 pour notre diocèse:	5 268 000 €

Bon à savoir si vous êtes imposable

Vous pouvez déduire de votre impôt sur le revenu 66 % de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Je verse	après impôt
✓ 35 €	Votre don vous coûtera 11,90 €
✓ 50 €	Votre don vous coûtera 17 €
✓ 90 €	Votre don vous coûtera 30,60 €
✓ 130 €	Votre don vous coûtera 44,20 €
✓ 200 €	Votre don vous coûtera 68 €

Pensez à rendre votre don régulier pour ne pas l'oublier **Pensez au prélèvement automatique**

Le denier, c'est concret !

4 séminaristes
coût annuel de la formation
20 000 € par séminariste



90 prêtres en activité
Salaire mensuel
1200 €

20 prêtres âgés, accueillis en maison de retraite
Coût mensuel de la pension
2400 €

43 laïcs salariés pour les missions pastorales et l'administration



Donnez, c'est simple !

 Par carte bancaire (accès rapide et sécurisé), sur www.denier-ouest.com

 Par smartphone, tablette, flashez le QR Code

 Par chèque à l'ordre de l'Association diocésaine du Mans (utilisez l'enveloppe retour jointe).

